



**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES PARENTS DE L'ECOLE
DOMINIQUE-SAVIO (SAINTE-CATHERINE-DE-HATLEY)
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SOMMETS**

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SOMMETS
ÉCOLE DOMINIQUE-SAVIO

Procès-verbal de l'assemblée générale des parents de l'école Dominique-Savio tenue au 115, la Grand-Rue, Sainte-Catherine-de-Hatley, le mardi 26 août 2025.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Josyane Mathieu, parent
Chloé Argeris-Nadeau, parent
Elise Lamoureux, parent
Valérie Gaudreau, parent
Camille Pomerleau-Lacasse, parent
Abraham Guzman Rodriguez, parent
Marie-Hélène Montigny, parent

Mathilde Félicité, 4^e année
Charles et Gabriel Argeris-Tétreault, 2^e et 5^e année
Alia et Alex Demers, 1^{re} et 5^e année
Sophie Houde, 3^e année
Leonardo et Lorenzo Rodriguez Pomerleau 5^e année
Leonardo et Lorenzo Rodriguez Pomerleau 5^e année
Édouard Labbé, maternelle

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Hélène Deslandes, directrice
Isabelle Langlois, secrétaire d'école
Benoit Boutot, technicien en service de garde

1. ACCUEIL, PRISE DE PRÉSENCE ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Hélène Deslandes souhaite la bienvenue à tous les parents présents et se présente comme nouvelle directrice de l'école. Le registre des présences est signé par tous.

Ouverture de l'assemblée à 8 h 30.

2. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE ET D'UNE PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Chloé Argeris-Nadeau et résolu
QUE Isabelle Langlois agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

Il est proposé par Elise Lamoureux et résolu
QUE Hélène Deslandes agisse à titre de présidente d'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Josyane Mathieu et résolu
QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG-2025-2026-01

AG-2025-2026-02

	PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES PARENTS DE L'ECOLE DOMINIQUE-SAVIO (SAINTE-CATHERINE-DE-HATLEY) DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SOMMETS
AG-2025-2026-03	4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 26 AOÛT 2024 Il est proposé par Camille Pomerleau-Lacasse et appuyé par Isabelle Langlois QUE le procès-verbal soit adopté avec la correction de <i>Alia</i> au lieu de <i>Alicia</i>. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. 5. ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2024-2025 Il est proposé par Abraham Guzman Rodriguez et appuyé par Benoit Boutot QUE le rapport annuel soit adopté tel quel. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. 6. PRÉSENTATION DU POWER POINT La directrice présente le power point et explique les sujets suivants : • Le projet éducatif 2023-2027 Présentation de la mission, la vision et les valeurs de l'école ainsi que les moyens qui seront employés pour respecter le projet. • Le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation (PLIV). Le plan de lutte a été révisé en juin dernier. Hélène Deslandes partage quelques résultats du sondage fait auprès des élèves. Elle informe qu'un dépliant a été créée par la psychoéducatrice pour expliquer les différences entre conflit, violence et intimidation et pour présenter quelques données et les mesures de prévention. Une partie de celle-ci sera affichée dans les classes. • Le conseil d'établissement. La directrice explique le type de parents recherchés pour siéger au conseil d'établissement. Elle informe qu'il n'y a que 1 rencontre par 2 mois d'environ 2 heures. et que le conseil est composé de 12 membres soient : 5 parents, 2 enseignants, 1 membre du personnel du service de garde, un membre du personnel de soutien, 1 professionnel et 2 représentants de la communauté qui sont quant à eux sans droit de vote. • L'organisme de participation des parents (OPP) On explique la fonction de l'OPP. Il n'y a pas d'OPP présentement à l'école, mais les parents sont cependant très impliqués et il est facile de trouver des parents bénévoles. Chloé Argeris-Nadeau mentionne que l'OPP était souvent confondu avec le CÉ.



**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES PARENTS DE L'ECOLE
DOMINIQUE-SAVIO (SAINTE-CATHERINE-DE-HATLEY)
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SOMMETS**

7. A. ÉLECTION DE REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Deux postes sont vacants.

- Camille Pomerleau-Lacasse se propose
- Josyane Mathieu propose Marie-Hélène Montigny, et elle accepte

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, il n'y aura pas d'élection.

Il est proposé par Valérie Gaudreau et résolu :

QUE les personnes suivantes soient élues au conseil d'établissement de l'école pour la durée du mandat :

- Mme Chloé Algeris-Nadeau, poste no 1 (2^e année de mandat)
- Mme Josyane Mathieu, poste no 2 (2^e année de mandat)
- Mme Camille Pomerleau-Lacasse, poste no 3 (2^e année de mandat)
- Mme Marie-Hélène Montigny, poste 4 (1^{re} année de mandat)
- Mme Valérie Gaudreau, poste no 5 (2^e année de mandat)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG-2025-2026-05

B. ÉLECTION DE REPRÉSENTANTS DE PARENTS SUBSTITUTS

Il est proposé par Chloé Argeris-Nadeau et résolu :

QUE Elise Lamoureux a personne suivante soit élue représentante de parent substitut :

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG-2025-2026-06

8. PÉRIODE DE QUESTIONS EN RAPPORT AVEC LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

On demande les jours de présence de la directrice : elle sera à l'école les mardis et vendredis, ainsi que certains mercredis.

9. ÉLECTION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES

La directrice d'élection informe qu'il y a lieu d'élire un représentant des parents au Comité de parents au Centre de services scolaire et explique le rôle et le genre de décision qui sont prises.

Il est résolu qu'aucun parent ne sera représentant de notre milieu au comité de parents 2025-2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG-2025-2026-06

	PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES PARENTS DE L'ECOLE DOMINIQUE-SAVIO (SAINTE-CATHERINE-DE-HATLEY) DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SOMMETS
	10. FORMATION DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP) Aucun parent présent ne désire former l'OPP. Hélène Deslandes partage l'idée d'envoyer un message aux parents expliquant ce qu'est l'OPP et un sondage pour recueillir les noms des gens intéressés. Ainsi, peut-être qu'un OPP sera créé cette année. Elle partage l'information que dorénavant, les procédures judiciaires doivent être vérifiées chaque année pour tout bénévole. 11. DATE DE LA PREMIÈRE SÉANCE DU CÉ La première séance du conseil d'établissement aura lieu le 30 septembre 2025, à 18 h 30 au salon du personnel de l'école Dominique-Savio. 12. LEVÉE DE LA SÉANCE Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est convenu QUE la séance soit levée à 9 h 11. Signature de la secrétaire Signature de la présidente